

# La place Leclerc sera le chantier majeur en 2011

**T**out le monde devrait être consulté pour la réhabilitation du cœur de village.

Quelques jours avant un conseil municipal qui s'est soldé par une crise (lire notre édition de la semaine dernière), le maire de Neuville-aux-Bois, Michel Martin, avait adressé ses vœux à la population en dressant un bilan détaillé 2010 et surtout en dévoilant l'un des chantiers majeurs de l'année 2011, la réhabilitation de la place du général Leclerc. Attendue depuis des années, celle-ci fera sans doute l'objet d'une attention toute particulière des Neuvilleois. Michel Martin a lancé l'étude en 2008 à laquelle est associée un groupe de vingt-cinq personnes parmi lesquelles des élus, des commerçants et des riverains. Les travaux devraient dé-



marrer cette année pour une durée de neuf mois et pour un montant de trois millions d'Euros.

Par ailleurs, un premier diagnostic commandé par la mairie a conclu à des travaux indispensables à l'église de Neuville partiellement menacée dans ses fondations. S'il ne s'est pas privé de souligner que l'hôpital Pierre Lebrun de Neuville-aux-Bois « *avait retrouvé toute sa sérénité* », Michel Martin n'avait absolument pas abordé la question de l'avenir du cabinet médical. Avant de partager le buffet avec les forces vives de la commune, Michel Martin a passé la parole à Bernard Léger, Marc Andrieu et Jean-Pierre Sueur, respectivement président de la Communauté de communes de la Forêt, Conseiller général et Sénateur du Loiret.

B.M.T.



**L'ancien cabinet dentaire du docteur Robinet devrait bientôt accueillir le siège de la Communauté de communes de la Forêt.**

## **Le siège de la Communauté de communes va bientôt déménager**

À l'occasion des vœux de Michel Martin, Bernard Léger, président de la Communauté de communes (comcom) de la Forêt, a annoncé que la collectivité allait déménager ses actuels locaux situés face à la mairie de Neuville, dans l'ancien cabinet dentaire du docteur Robinet, rue du mail Est, à Neuville-aux-Bois. Bernard Lé-

ger est revenu sur une année communautaire 2010 riche en événements et où la comcom a gagné de nouvelles compétences (création d'un poste d'agent chargé de l'hygiène et la sécurité, l'assainissement non collectif, le plan de mise en accessibilité, le centre de loisirs, l'arrivée de Traînou, etc.).

## **Un radar permanent à Saint-Lyé**

Le Conseiller général du canton, Marc Andrieu, a confirmé que le département du Loiret avait acquis les terrains nécessaires à la construction/déménagement du collège de Traînou qui pourrait être inauguré en 2014 ou 2015. Il a par ailleurs annoncé qu'un radar permanent allait être installé sur la RD 97 dans le sens Fleuryles-Aubrais/Saint-Lyé.